



Délibération 2026.04.09

Nombre de membres		Suffrages
en exercice	présents	exprimés
19	15	15
Votes		
Pour : 14		
Contre : 0		
Abstention : 1		

Le 28 avril 2026 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire et publique dans la salle habituelle de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur MÉTIVIER Philippe.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Sébastien, MAILLET Cécile, BONAMY Christian, MAUCHIEN Anne, CHABENAT Jean-Michel, DUVOUX Sylviane, BAUDET Laurence, MÉSIER Marie-Christine, PION Bruno, CHAUVEAU Valérie, CHAUVEAU Delphine, PERRICHON Julien, TARTIERE Steeven.

Pouvoirs : RIVIÈRE Fabien à MÉTIVIER Philippe, CARREL Céline à BONAMY Christian.

Excusés : MALASSINET Alain, MÉTIVIER Christophe.

Délibération affichée et
exécutoire le :

07/05/26

Approbation du Compte financier unique (CFU) 2025 : budget annexe ferme de la Chesnaye

Vu le CFU de l'exercice 2025 du budget annexe créé pour la ferme de la Chesnaye présenté par le maire ;

Considérant que le CFU 2025 de la Chesnaye peut se résumer ainsi, étant rappelé que la Chesnaye est assujettie à la TVA et que les montants indiqués sont des montants hors taxes :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		18 335,70				18 335,70
Opérations de l'exercice	70 863,35	40 568,78			70 863,35	40 568,78
Résultat de l'exercice	30 294,57				30 294,57	
TOTAUX	70 863,35	58 904,48			70 863,35	58 904,48
Résultats de clôture	11 958,87				11 958,87	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS	70 863,35	58 904,48			70 863,35	58 904,48
RÉSULTATS DEFINITIFS	11 958,87				11 958,87	

Après le retrait du maire et sous la présidence de Mme Frédérique FOURRÉ, élue en séance, le conseil municipal, après discussion, adopte le CFU 2025 du budget annexe de la Chesnaye, à la majorité des suffrages exprimés.

Le Maire,
MÉTIVIER Philippe.



La secrétaire de séance,
FOURRÉ Frédérique.